

LE POSTE | En tant que technicien(ne) de déclaration PAC, vous rejoignez une équipe de 5 personnes qui assure la réalisation de la télédéclaration PAC 2021 pour les exploitants agricoles du département de l'Aisne. Ce poste a pour objectif de renforcer l'équipe pendant la période de télédéclaration.

LES MISSIONS | A ce titre, vous serez chargé(e) de :

- Recevoir les exploitants en rendez-vous présentiel
- Réaliser pour l'exploitant la télédéclaration PAC sur l'outil en ligne TéléPac et constituer son dossier de suivi
- Informer l'exploitant sur la réglementation PAC et vous assurer de son respect lors de la télédéclaration.
- Informer le référent PAC sur le suivi des dossiers

LES CONDITIONS D'EMPLOI | Poste basé à Laon
CDD, poste à temps plein, du 15 mars 2021 au 15 mai 2021.
Le(la) technicien(ne) sera placé(e) sous la responsabilité du chef de service agronomie-environnement de la Chambre d'agriculture de l'Aisne et du référent PAC.
Rémunération selon expérience et selon la grille de l'Assemblée Parlementaire des Chambres d'Agriculture.

LE PROFIL | Niveau BAC+2 minimum avec expérience exigée.
LES | Maîtrise de l'outil TéléPac
COMPETENCES | Maîtrise des logiciels Excel, Word, navigation Internet
Connaissances en agriculture utiles et appréciées

LES CONTACTS | Dossier de candidature (lettre de motivation et curriculum vitae)
à adresser avant le 25 février 2021 à l'attention de :
M. Airy Darbon, Directeur Général de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne
1, rue René Blondelle - 02007 LAON CEDEX